



Contrat de Rivière DU Sous-BASSIN hydrographique DE LA VESDRE asbl

Version : mars 2015

Descriptif en lien avec la cartographie réalisée dans le cadre de l'action 11Ve0258 du Protocole 2011-2013 :

Création d'une cartographie numérisée de l'ensemble des parcours de pêche pour l'ensemble des sociétés du sous-bassin hydrographique.



Amis de la Hoëgne
et du Wayai

www.vesdre.be

HOEGNE			THEUX								
Secteur SBH	Numéro de secteur donné par la société	Nom du secteur (donné par la société)	Longueur approximative du secteur (m)	Descriptif	Spécificité(s)	Autorisation(s) / Interdiction(s) d'accès aux berges, de pêche, etc. reprises au niveau des autorisations de pêche délivrées par les sociétés	Accès (= entrée à l'eau) et Parking	Informations complémentaires	Espèces	Techniques*	
H-T1	/	Polleur (amont viaduc)	620			Pêche interdite sur l'entièreté du secteur			Truite <u>Autres poissons :</u> à partir du 1er samedi de juin (voir règlement)		
H-T2	/	Dressage canin -> amont du gué	460			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*à l'amont : accès et parking en rives gauche et droite au niveau du dressage canin et sous l'autoroute 2*à l'aval : accès en rive gauche via le gué - passerelle				
H-T3	/	gué	60	Zone à l'amont du gué.		Secteur non géré par une société.					
H-T4	/	gué -> camping de Polleur	270			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	*à l'amont : accès en rive gauche au niveau du gué - passerelle				
H-T5	/	Camping de Polleur	560			Berges gauche et droite interdites.					
H-T6	/	Camping de Polleur -> Pré au Pont	1725			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*à l'amont : accès en rives gauche et droite en contre-bas de la route du Congrès de Polleur 2*à mi-parcours : accès en rives gauche et droite à l'entrée de Pré au Pont - passerelle - parking possible 3*à mi-parcours : accès en rive gauche au niveau de Pré au Pont - parking possible				
H-T7	/	Amont usine Davистер	50			Berges gauche et droite interdites.					
H-T8	/	Ancienne usine Davистер -> confluence Wayai	1560			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*accès et parking en rive droite au niveau de l'ancienne usine Davистер 2*accès en rives gauche et droite au niveau du pont à Chauffheid 3*accès et parking en rive gauche au niveau de la passerelle amenant à St Roch				
H-T9	/	confluence Wayai -> vanne Raxhon	560			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*à l'amont : accès et parking en rive droite au niveau de Marché (descente par la rampe) 2*à l'aval : accès en rive droite par la prairie - amont barrage Raxhon			Truite <u>Autres poissons :</u> à partir du 1er samedi de juin (voir règlement)	
H-T10	/	Vanne Raxhon	100			Berges gauche et droite interdites. ATTENTION : vanne mobile !					
H-T11	/	vanne Raxhon -> vanne Bodart & Gonay	375			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	*accès en rive droite par une échelle à hauteur du pont de la Bouxherie				
H-T12	/	vanne Bodart & Gonay	50			Berges gauche et droite interdites.					

H-T13	/	vanne Bodart & Gonay -> vanne Filaville	1000			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*accès et parking en rive gauche au niveau du parking du Delhaize - place Vinave 2*accès en rive droite au niveau de la rue des Villas - parking en rives gauche et droite (Quai des Saules et rue des Villas) - échelle 3*à l'aval : accès en rive droite au niveau de la vanne Filaville - parking à proximité		
H-T14	/	vanne Filaville	75			Berges gauche et droite interdites.			
H-T15	/	vanne Filaville -> Forges Thiry	1470			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*accès en rive gauche au niveau de l'ancien lavoir - Rue Al Piériré 2*accès et parking en rive gauche au niveau de Jusleville-petite - Avenue Reine Elisabeth 3*à l'aval : accès en rives gauche et droite au niveau du tennis de Pepinster - parking au niveau du tennis	Zones de pique-nique aménagées à Jusleville-Petite.	

WAYAI

THEUX

Secteur SBH	Numéro de secteur donné par la société	Nom du secteur (donné par la société)	Longueur approximative du secteur (m)	Descriptif	Spécificité(s)	Autorisation(s) / Interdiction(s) d'accès aux berges, de pêche, etc. reprises au niveau des autorisations de pêche délivrées par les sociétés	Accès (= entrée à l'eau) et Parking	Informations complémentaires	Espèces	Techniques*
W-T1	/	Marteau -> Les Dignes	1355			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*à l'amont : accès et parking en rive droite au niveau de Marteau 2*à 300 du début du parcours : accès en rive gauche en contre-bas de la N62 - Les Dignes (passer le chemin de fer) - parking possible au niveau de la N62 3*à l'aval : accès en rives gauche et droite au niveau de la Chapelle en contre-bas de la N62 - parking possible			
W-T2	/	Les Dignes -> centrale électrique	1840			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*à l'amont : accès en rives gauche et droite au niveau de la Chapelle en contre-bas de la N62 - parking possible 2*accès et parking en rive droite à proximité du magasin de bricolage Garsou 3*accès et parking en rive droite au niveau de l'ancienne gare de La Reid 4*à +/-150m de l'accès précédent : accès en rives gauche et droite (passer le chemin de fer) - parking possible le long de la N62 - chaussée de Spa 5*accès et parking en rive gauche au niveau de la centrale électrique - chaussée de Spa		Truite <u>Autres poissons :</u> à partir du 1er samedi de juin (voir règlement)	

W-T3	/	Aval centrale électrique > confluence Thuron (moulin de la Gouche)	580			Berge droite accessible tout du long. Berge gauche interdite.	L'accès s'effectuera par le lit de la rivière en descendant du secteur W-T2 ou en remontant par le secteur W-T4.		
W-T4	/	confluence Thuron -> Hoëgne	1140			Berges gauche et droite accessibles tout du long.	1*accès en rive gauche au niveau de Spixhe - Rue L-F Dethier - parking possible en rive droite (quai du wayai) 2*accès et parking en rive droite à proximité de l'arrêt ferroviaire de Franchimont	Zone de pique-nique aménagée à proximité de l'arrêt ferroviaire de Franchimont.	

WINAMPLANCHE

THEUX

Secteur SBH	Numéro de secteur donné par la société	Nom du secteur (donné par la société)	Longueur approximative du secteur (m)	Descriptif	Spécificité(s)	Autorisation(s) / Interdiction(s) d'accès aux berges, de pêche, etc. reprises au niveau des autorisations de pêche délivrées par les sociétés	Accès (= entrée à l'eau) et Parking	Informations complémentaires	Espèces	Techniques*
Wi-T1	/	/	1725			Pêche interdite sur l'entièreté du secteur				

AHW - Amis de la Hoëgne et du Wayai
Secteur privé

Contrat de Rivière du sous-bassin hydrographique de la **Vesdre** asbl ** Cellule de Coordination
Maison Sauveur - Au Gadot, 24 - 4050 Chaudfontaine
☎ 04/361.35.33 - 📧 04/361.35.23 - coordination@crvesdre.be - <http://www.crvesdre.be>

*Ardillon écrasé sur l'ensemble des parcours